Avranches le 5 novembre 2026

Objet : Convocation assemblée générale Ordinaire

Cher·ère·s licencié·e·s,

La saison 2026 est terminée, et à cette occasion je vous convie toutes et tous à venir assister à l'assemblée générale du Club d'Escalade de l'Avranchin qui se déroulera au **Ti-Boussa (Avranches), le mardi 24 novembre, à 20h.**

Certains des membres du CA ne souhaitent pas forcément renouveler leur mandat, vous pourrez donc si vous le souhaitez intégrer le conseil d'administration.

L'ordre du jour préliminaire sera le suivant

- Bilan moral
- Bilan financier
- Perspectives 2027
- Questions diverses
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Les personnes souhaitant présenter leur candidature pour une nomination au conseil d'administration et celles qui souhaitent inclure des points complémentaires à l'ordre du jour peuvent se faire connaître auprès du président Mr Mathieu Angot.

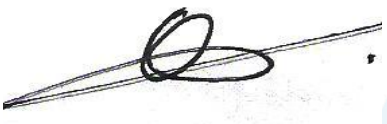
En cas d'impossibilité de participer à l'élection du conseil d'administration, il vous est possible de vous faire représenter par un tiers. A cette fin, vous devez compléter le pouvoir (ci après en annexe), et le remettre à la personne qui vous représentera ou l'adresser au président de l'association afin qu'il lui soit parvenu au plus tard le jour de la tenue de l'assemblée générale.

Je rappelle que sans l'atteinte du quorum qui est fixé à ¼ des membres ou de leurs représentants, nous ne pouvons valider cette assemblée. Je vous invite donc à vous déplacer ou donner pouvoir à un tiers de l'association. Le quorum aujourd'hui est de 98 personnes ….

Dans l'attente de vous retrouver pour cet événement, je vous souhaite à toutes et tous une excellente réception.

Sportivement

Mathieu Angot
Président du club d'escalade de l'Avranchin



ANNEXE

Pouvoir

Je soussigné·e …… donne pouvoir à :

- Mr ou Mme ……..…… satisfaisant aux conditions de vote de l'assemblée générale (cf article 7 des statuts)

- Monsieur Mathieu Angot, Président du club d'escalade de l'Avranchin

de me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale du 24 novembre 2026.

Le ……/……../…… à ……..……..

Signature précédée de la mention manuscrite
"bon pour pouvoir"